

## Communiqué

### REPRISE DE LA VENTE DE BILLETS PAR LES CONDUCTEURS SUR LES LIGNES RÉGIONALES TRANSN

Désormais, les conducteurs vendent à nouveau des billets sur les lignes de bus régionales transN du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers, sur les lignes 120 (*Neuchâtel, Gare – Chambrélieu – Rochefort, Les Grattes de Bise*) et 421 (*Neuchâtel, Place Pury – Savagnier – Cernier*), ainsi que sur les lignes 360 et 361 entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds. La pose de vitres de protection le long du poste de conduite permet la reprise des ventes sur ces lignes. Dès le 31 août, les voyageurs pourront également acquérir leur billet dans les bus des réseaux urbains de la Chaux-de-Fonds et du Locle, avec port du masque obligatoire pour le conducteur lors de la vente.

Ces nouvelles mesures permettent ainsi de reprendre les ventes embarquées en toute sécurité. Celles-ci avaient été suspendues le 12 mars, afin de préserver une distance sociale entre le conducteur et les voyageurs. Sur les réseaux urbains, des distributeurs équipent certains arrêts. TransN invite cependant ses clients à anticiper l'achat de leur billet aux points de vente en journée ou au distributeur avant d'embarquer ou d'utiliser l'application de billetterie mobile FAIRTIQ. Les billets peuvent être acquis en prévente, à oblitérer au moment du voyage. Elle rappelle que les cartes multicourses sont disponibles aux guichets et également sur les plus grands distributeurs.

La première préoccupation de transN reste la protection de ses collaborateurs et de ses clients. L'entreprise poursuit en outre l'intensification des nettoyages de ses bus et de ses trains, pour garantir des conditions de voyage aussi sûres que possible. Elle remercie ses clients de leur compréhension.

Contact médias :

[aline.odot@transn.ch](mailto:aline.odot@transn.ch), 079 553 00 00

Transports Publics Neuchâtois, le 21 août 2020